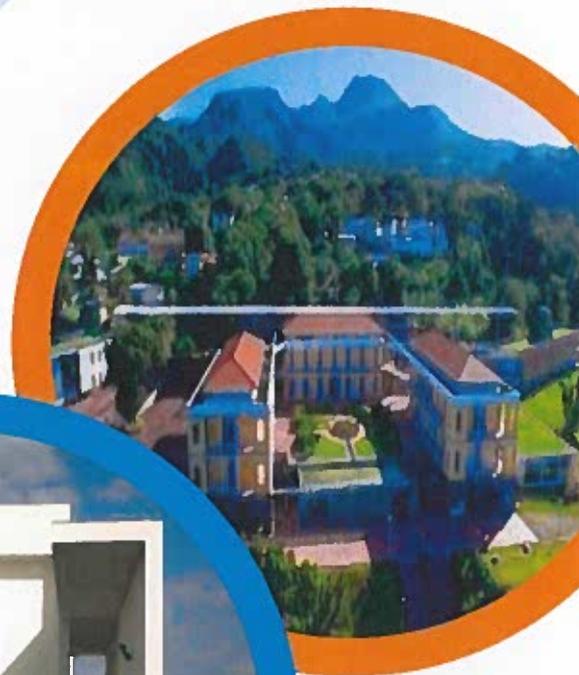


**Université
des Antilles**



Procès-verbal

Du comité social d'administration

Du 20 mars 2023

Comité Social d'Administration

Lundi 20 mars 2023 à 9 heures en VISIO CONFERENCE

Liste d'émergement

CC	Nom	Prénom	FONCTION / SYNDICATS		SIGNATURE
UA	GEOFFROY	Michel	PRÉSIDENT		P
	LOPEZ	Marie-Laure	DGS		P
Membres titulaires	AUBATIN	Paule	FSU	971	P
	BERCHEL	Chrystelle	UNSA éducation	971	P
	CARENE	Betty	UNSA éducation	971	P
	GUIEU	Cyrille	FSU	972	P
	GUILLOU	Gladys	UNSA éducation	972	P
	LACKMY	Rosalie	SGEN-CFDT	971	P
	LETIN	Grégory	SPEG	971	A
	MOLLENTHIEL	Marie-Flore	UNSA éducation	971	P
	PLACIDE	Patrick	UNSA éducation	972	A
	SEVENO	Caroline	FSU	971	P
Membres suppléants	BAGGHI	Jean-Marc	FSU	971	A
	ABASSI CHOTKAN	Catherine	UNSA éducation	971	A
	BELSON LAUCHEZ	Corinne	UNSA éducation	972	P
	HUBERT	Louis-Guy	UNSA éducation	971	P
	JEAN-LOUIS	Charles-Christophe	UNSA éducation	972	A
	REMI	Céline	SPEG	971	A
	STATTNER	Erick	FSU	971	P
	SUBITS	Vincent	SGEN-CFDT	971	A
	TASSIUS	Denise	FSU	971	A
	THEAS	Céline	UNSA éducation	972	A
Invités	CASSIN	Laura	VPCA	Administration	P

Conseil social d'administration
Séance extraordinaire du 20 mars 2023

Ordre du jour :

1) Modalités d'organisation des élections CNESER du 15 juin 2023

* * *

Ouverture de la séance à 9h00.

L'administration est constituée du Président M. le professeur Michel GEOFFROY de la DGS de l'UA Mme Marie-Laure LOPEZ DGS, en présence d'une invitée Madame Laura CASSIN, VPCA.

Vérification du quorum au niveau des représentants des organisations syndicales :

Les présents votants : Paule AUBATIN, Caroline SEVENO, Cyrille GUIEU pour la FSU. Betty CARENE, Gladys GUILLOU, Chrystelle BERCHEL, Marie-Flore MOLLENTHIEL pour l'UNSA Education. Rosalie LACKMY pour le SGEN-CFDT.

Les présents suppléants (non votant) : Corinne BELSON-LAOUCHEZ, Louis-Guy HUBERT pour l'UNSA Education et Erick STATTNER pour la FSU.

La secrétaire de séance pour l'administration est Mme Naika CHOUNIA et la secrétaire de séance adjointe pour les organisations syndicales est Mme Gladys GUILLOU.

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Monsieur le Président, puis-je poser une question ?

Monsieur le Président

Oui, allez-y.

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Sur les modalités de scrutin, il me semble que le décret du 24 février 2023 était sur le vote par correspondance, mais sur décision du président de l'établissement... *(pb son...)*

Madame Gladys GUILLOU, UNSA Éducation

On n'entend pas bien Monsieur GUIEU. Le son est haché. Et là, on ne l'entend plus...

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Désolé. Je disais que dans le décret du 24 février 2023 fixant les modalités d'élection, l'article 6 dit que le vote est organisé par voie électronique, et que, sur décision du président de l'établissement, un vote par correspondance pourra être organisé. Si j'ai bien compris le choix proposé d'un vote par correspondance et à l'urne. Ma question est pourquoi la modalité de vote par voie électronique n'a pas été retenue ?

Monsieur le Président

Elle n'a pas été retenue parce que la DSIN de l'établissement nous a indiqué qu'elle n'était pas en mesure d'organiser ce vote électronique parce qu'il y a un certain nombre de contraintes pour

lesquelles nous ne sommes pas prêts. Nous n'étions pas prêts non plus en décembre lors des élections professionnelles, et c'est encore le cas aujourd'hui.

D'autres questions ou remarques sur ce point ?

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Pour revenir sur cette question, est-ce qu'il y a une volonté d'aller vers cette possibilité dans le futur ?

Ou bien est-ce quelque chose qui semble vraiment très compliqué ?

Monsieur le Président

La volonté est pleine et entière d'aller dans cette direction, sauf qu'il y a une réalité qui ne permet pas d'exprimer cette volonté pour l'instant par des décisions concrètes. La DSIN travaille à ce que cela soit possible. Cela nécessite un certain nombre d'actions qui sont en train d'être mises en place. C'est le sens de l'évolution au niveau national. On a bien compris que le vote à l'urne va disparaître bientôt, et que la norme deviendra le vote électronique. Nous devons donc nous inscrire dans cette démarche, mais pour l'instant ce n'est pas encore possible. Ce serait trop risqué de le faire. Pour être sûr que les élections se fassent, on a fait ce choix de vote à l'urne.

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Merci beaucoup.

Monsieur le Président

Je vous en prie. S'il n'y a pas d'autres questions ou remarques, je propose de passer au vote sur ces modalités d'organisation des élections au CNESER des représentants du personnel.

Qui s'abstient ?

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Comment on fait pour voter ? Question bête, mais...

Monsieur le Président

Vous votez à main levée, c'est-à-dire que vous devez vous exprimer. Si vous vous abstenez, vous indiquez oralement.

Monsieur Cyrille GUIEU, FSU

Je m'abstiens.

Monsieur le Président

Une abstention. D'autres abstentions ? Non. Qui vote contre ? Pas de vote contre. Je vous remercie. Je note et je salue la présence de Madame MOLLENTHIEL qui nous a rejoints avant le vote.

Madame Marie-Flore MOLLENTHIEL, UNSA Éducation

Bonjour Monsieur le Président, bonjour à tous.

Monsieur le Président

Bonjour Madame MOLLENTHIEL. C'est pour UNSA Éducation, je n'ai pas voulu interrompre les opérations, mais vous étiez déjà là.

Monsieur Louis-Guy HUBERT, UNSA Éducation

Pareil pour moi, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

C'est noté Monsieur HUBERT. Ai-je oublié quelqu'un que je n'aurais pas vu ? Le vote est terminé, mais...

Madame Gladys GUILLOU, UNSA Éducation

Monsieur le Président, peut-on reprendre le décompte s'il vous plaît, pour être sûr ?

Monsieur le Président

Bien sûr. Il y a une abstention FSU et aucun vote contre.

Madame Gladys GUILLOU, UNSA Éducation

Il reste donc 8 votes pour ?

Monsieur le Président

Nous étions 8 titulaires sur les 10, puisque le SPEG et un UNSA (Monsieur PLACIDE) ne sont pas présents. En revanche, nous avons des suppléants, mais je ne sais pas si le suppléant de Monsieur PLACIDE est présent, Madame LAOUCHEZ ?

Madame Corinne BELSON LAOUCHEZ, UNSA Éducation

Je ne suis pas la suppléante de Monsieur PLACIDE, mais s'il faut prendre position...

Monsieur le Président

J'ai la liste, mais je n'ai pas les documents.

Madame Corinne BELSON LAOUCHEZ, UNSA Éducation

Je suis normalement la suppléante de Madame BERCHEL, de mémoire.

Monsieur le Président

D'accord. Il y avait aussi Monsieur Louis-Guy HUBERT, UNSA Éducation.

Monsieur Louis-Guy HUBERT, UNSA Éducation

Je suis suppléant.

Monsieur le Président

De qui ?

Monsieur Louis-Guy HUBERT, UNSA Éducation

Euh...

Monsieur le Président

Pas de Monsieur PLACIDE, j'imagine ?

Madame Gladys GUILLOU, UNSA Éducation

Est-ce que l'administration pourrait nous faire un retour s'il vous plaît, pour être sûrs ?

Monsieur le Président

On va vérifier, d'accord. A priori, huit personnes ont pris part au vote, avec une abstention. Si jamais il y a un suppléant, on va vérifier. Le suppléant de Monsieur PLACIDE étant présent, cela voudra dire qu'on aura neuf...

Madame Paule AUBATIN, FSU

Monsieur le Président, le règlement n'a pas encore été voté, mais le texte de 2020 prévoyait qu'un suppléant peut remplacer n'importe quel titulaire.

Monsieur le Président

Si c'est dans le texte de 2020, effectivement... On vérifiera pour être sûr de ne pas se tromper, à une unité près, auquel cas cela fera peut-être une voix de plus.

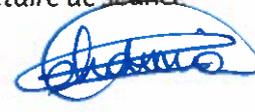
Je vous remercie d'avoir été disponibles dans un délai aussi contraint. Je pense qu'on peut arrêter la réunion. On se voit comme prévu par le calendrier des instances. Bonne journée à tous.

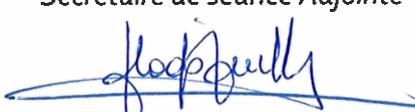
Modalités d'organisation des élections CNESER du 15 juin 2023	Nombre de votants	8
	Abstention	1 (FSU)
	Contre	0
AVIS FAVORABLE	Pour	7 (4 UNSA Education ; 2 FSU ; 1 SGEN-CFDT)

Fin de séance : 09 h 12

Le président

Le Président de l'Université des Antilles
Signature
Michel GEOFFROY

Secrétaire de séance

Signature
N. CHOUNIA

Secrétaire de séance Adjointe

Signature
Gladys GUILLOU